



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent vingt-neuvième session

9-13 novembre 2020

**Rapport de suivi sur l'évaluation de la contribution de la FAO à la gestion
intégrée des ressources naturelles au service d'une agriculture durable
(OS 2)**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M^{me} Maria Helena Semedo
Directrice générale adjointe
Tél.: +39 06 570 52060
Courriel: DDG-Semedo@fao.org

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

RÉSUMÉ

- L'évaluation de l'objectif stratégique 2 (OS 2) de la FAO – Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables – a été examinée par le Comité du Programme à sa cent vingt-cinquième session, en novembre 2018. Le Comité du Programme a souligné la pertinence des travaux de la FAO en faveur de la promotion d'une alimentation et d'une agriculture durables, a exprimé son accord sur les cinq recommandations et s'est déclaré satisfait des mesures et des délais proposés dans la réponse de la Direction.
- La FAO a accompli des progrès considérables dans la suite donnée aux recommandations de l'évaluation. Dans ce cadre, elle a promu l'adoption des cinq principes pour une alimentation et une agriculture durables et des lignes directrices contenues dans le document «Transformer l'alimentation et l'agriculture pour réaliser les ODD»; élaboré un cadre analytique pour l'évaluation des synergies et les arbitrages internes liés aux actions interconnectées en faveur d'une alimentation et d'une agriculture durables; intégré les principes pour une alimentation et une agriculture durables dans les lignes directrices relatives à l'élaboration des cadres de programmation par pays; amélioré le site web de la FAO sur l'alimentation et l'agriculture durables; soutenu les initiatives nationales qui renforcent l'intégration des dimensions de la durabilité dans les programmes et projets sectoriels concernés; élargi ses partenariats après un examen stratégique des partenariats axés sur l'OS 2 et du paysage de mobilisation des ressources.
- La Direction de la FAO se félicite de pouvoir faire le point sur la mise en œuvre des mesures visant à donner suite à l'évaluation de l'OS 2, et ce dans le contexte des efforts accrus de l'Organisation pour aider les pays à réaliser les ODD. La FAO poursuivra son action en faveur d'une agriculture et de systèmes alimentaires durables, de la production à la consommation, et s'attachera à promouvoir des activités intégrés et multidisciplinaires, ainsi que des approches globales. Les initiatives de la FAO, telles que l'Initiative Main dans la main, renforceront l'intégration de l'alimentation et de l'agriculture durables dans les activités de la FAO et permettront de mieux cibler les investissements et les actions dirigées par les pays.
- La FAO note que le présent document doit être examiné dans le contexte plus large de l'élaboration du nouveau Cadre stratégique et de la nouvelle structure organisationnelle de la FAO.

I. Aperçu/faits saillants

1. La Direction de la FAO se félicite de pouvoir faire le point sur la mise en œuvre des mesures convenues dans sa réponse à l'évaluation de l'objectif stratégique 2 (OS 2) – *Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables*.
2. L'évaluation a abouti à cinq recommandations visant à améliorer et renforcer la qualité de la contribution de la FAO à la réalisation de l'OS 2 aux niveaux national, régional et mondial, en s'appuyant sur l'avantage comparatif de l'Organisation.
3. Dans ces cinq recommandations, il était demandé à la FAO de: 1) mettre en commun l'intégralité des approches en matière d'alimentation et d'agriculture durables, de technologies et d'innovations, tout en se penchant sur les synergies et les arbitrages inhérents aux trois grands volets de la durabilité; 2) promouvoir le recours aux principes de l'alimentation et de l'agriculture durables dans la formulation des cadres de programmation par pays (CPP); 3) harmoniser les plateformes de connaissances existantes ou établir une plateforme spécialisée qui permettrait de partager les pratiques optimales, l'expérience acquise et les résultats obtenus en matière de production alimentaire et agricole durable; 4) encourager les approches intersectorielles et intégrées, qui sont des composantes essentielles des solutions aux problèmes de durabilité et, simultanément, faire en sorte que les départements techniques étudient toutes les possibilités d'intégrer systématiquement les pratiques durables dans les approches sectorielles; 5) examiner les modalités et les réalisations des partenariats, ainsi que leurs mécanismes de financement, afin de permettre aux interventions liées à l'OS 2 de réaliser leur plein potentiel sur le plan de l'impact et des synergies.
4. Sur la base de ces recommandations, la Direction de la FAO a déployé des efforts considérables pour assurer une plus grande cohérence des mesures prises pour donner suite aux cinq séries de recommandations. Par ailleurs, les mesures de suivi sont parfaitement alignées sur l'appui fourni aux pays en vue de réaliser les objectifs convenus au titre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier les ODD 2, 6, 13, 14 et 15. La FAO souligne que le présent document doit être examiné dans le contexte plus large de l'élaboration du nouveau Cadre stratégique et de la nouvelle structure organisationnelle de la FAO.
5. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures énoncées dans la matrice de réponse de la Direction ont été évalués comme «passables» dans trois cas, «bons» dans cinq cas et «excellents» dans quatre cas. Les résultats de ces mesures sont résumés ci-dessous.

II. Résumé des progrès accomplis dans l'application des cinq recommandations issues de l'évaluation

6. Pour donner suite à la **recommandation 1**, la FAO a collaboré avec les pays afin de promouvoir l'adoption des lignes directrices sur l'alimentation et l'agriculture durables à l'appui de la réalisation des ODD, intitulées «Transformer l'alimentation et l'agriculture pour réaliser les ODD. 20 actions interconnectées pour orienter les décideurs», servant de cadre pour l'examen des politiques, la démultiplication des investissements et l'élaboration de programmes facilitant l'application des principes pour une alimentation et une agriculture durables. À cette fin, plusieurs activités de renforcement des capacités nationales, sous-régionales et régionales ont été menées dans toutes les régions.
7. Un cadre d'analyse permettant d'examiner les synergies et les arbitrages entre les 20 actions interconnectées visant la transformation de l'alimentation et de l'agriculture a également été élaboré dans le but d'évaluer l'équilibre entre la productivité agricole et la durabilité environnementale et sociale, ainsi que les compromis et synergies qui en découlent aux fins de l'élaboration de politiques pour une agriculture durable. Ce cadre est appliqué à titre expérimental dans le projet «Productivité agricole durable dans le contexte de l'agriculture intelligente face au climat et de l'agroécologie», qui relève du Mécanisme multidonateurs flexible de la FAO.
8. Pour donner suite à la **recommandation 2**, la FAO a participé très activement à la conception des nouvelles directives au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour la coopération au service du

développement durable, de manière à ce que la contribution stratégique de la FAO s'inscrive dans le cadre des efforts collectifs des Nations Unies en faveur d'évolutions profondes et structurelles dans les pays.

9. L'élaboration des cadres de programmation par pays a été soutenue par les équipes interdisciplinaires du Siège et des bureaux régionaux pour veiller à ce que les questions relatives à l'OS 2, en particulier l'approche multi-objectifs et multisectorielle en matière d'alimentation et d'agriculture durables, soient convenablement traitées. En 2019, les principes de l'alimentation et de l'agriculture durables ont inspiré la formulation de nouveaux CPP dans 10 pays.

10. Pour donner suite à la **recommandation 3**, la FAO encouragera des mécanismes de partage des connaissances afin de favoriser l'adoption de pratiques plus intégrées et intersectorielles, en faveur d'une production alimentaire et agricole durable. Une série de méthodes, d'outils et d'initiatives de renforcement des capacités a été mise au point afin de multiplier les approches intégrées et de promouvoir leur contribution aux indicateurs des ODD liés à l'agriculture durable, à la gestion des terres, de l'eau et des sols, à la biodiversité et à «Une seule santé», notamment la résistance aux antimicrobiens (RAM). Un appui a été fourni aux réseaux techniques pour qu'ils intègrent les principes pour une alimentation et une agriculture durables et autres actions connexes. Face à la propagation de la pandémie de covid-19, plusieurs réseaux techniques ont intensifié leurs efforts et organisent régulièrement des webinaires qui attirent de plus en plus de participants, notamment des bureaux décentralisés de l'Organisation et de parties prenantes externes.

11. La FAO a mis à jour le site web de l'alimentation et de l'agriculture durables, qui présente désormais les actions, les outils, les meilleures pratiques et les résultats obtenus dans la promotion de l'alimentation et de l'agriculture durables et d'autres produits mondiaux axés sur les connaissances, tels que l'outil pour l'évaluation de la performance de l'agroécologie (TAPE), la Plateforme globale des champs-écoles des producteurs ou la Plateforme d'appui à la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national.

12. Pour donner suite à la **recommandation 4**, les initiatives visant à adopter des stratégies intégrées pour une agriculture durable, fondées sur une «approche systémique», suscitent un intérêt croissant. Diverses activités ont été entreprises, notamment le développement de l'agroécologie en rassemblant plus de données factuelles, l'élaboration d'un plan d'action pour l'intégration de la biodiversité, l'élargissement des connaissances sur l'agriculture intelligente face au climat, la promotion des systèmes intégrés de production agricole et aquacole. À ces activités s'ajoutent: l'application de technologies pour l'utilisation des eaux non conventionnelles; la mise au point de mesures pour le lien eau-énergie-alimentation; la participation avec succès à des projets mondiaux sur la gestion durable des paysages dans les zones arides, les systèmes alimentaires, l'utilisation et la remise en état des terres; enfin, l'élaboration d'outils pour évaluer la durabilité de l'agriculture. Parmi les principaux défis associés à la mise en œuvre de processus intégrés figurent l'insuffisance de compétences spécialisées, la pénurie de financements et l'absence de mécanismes susceptibles de réduire les coûts de transaction liés à l'obtention de résultats multidimensionnels fondés sur des approches coordonnées.

13. Conformément à la **recommandation 5**, la FAO a encore renforcé et élargi ses partenariats stratégiques avec un vaste éventail de parties prenantes sur le terrain, afin de promouvoir l'agriculture durable par le biais d'une approche intégrée, notamment dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes. Les parties prenantes des Nations Unies, des universités, de la société civile, du secteur privé et les partenaires fournisseurs de ressources ont été présentés pour donner plus de visibilité aux activités conjointes. Des réseaux visant à favoriser la production de données, de solutions numériques et d'innovations dans les domaines de la lutte contre les ravageurs, de la santé des sols, de la dégradation des terres et de la restauration des écosystèmes ont été créés. Une publication décrit le partenariat avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et son impact sur les interventions en faveur d'une gestion intégrée des ressources naturelles au service d'une agriculture durable, liées à l'OS 2.

14. La FAO a également remanié sa stratégie en matière de mobilisation de ressources et mis en place un portefeuille de développement des activités qui contient maintenant plusieurs propositions de

projets sur tout un éventail de domaines thématiques et intersectoriels liés à l'OS 2, ainsi que des fonctions renforcées de communication et de sensibilisation institutionnelles – au moyen de notes d'orientation, de manifestations et de documents techniques de haut niveau – qui portent sur les voies à suivre pour concrétiser l'agriculture durable et sur l'identification des défis à venir. La FAO a élaboré un programme-cadre de lutte contre la covid-19 en faveur d'une mobilisation coordonnée des ressources. Un plaidoyer conjoint est également encouragé avec les organismes du système des Nations Unies et d'autres partenaires, pour traiter du rôle de l'agriculture et des systèmes alimentaires durables au service des petits exploitants et des moyens d'existence touchés par la pandémie de covid-19. Une nouvelle stratégie de collaboration avec le secteur privé a également été élaborée, en étroite consultation avec les Membres, dans le but de donner un élan à la promotion de systèmes alimentaires et agricoles durables.

III. Défis et voie à suivre

15. L'objectif fondamental de l'OS 2, qui consiste à rendre l'agriculture, la pêche et la foresterie plus productives et plus durables grâce à des approches innovantes et inclusives et à une meilleure intégration des aspects économiques, environnementaux et sociaux du développement agricole, fournit une base solide pour atteindre les ODD en améliorant les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition, tout en protégeant les ressources naturelles et la biodiversité. De nombreux rapports mondiaux et rapports de la FAO, notamment l'édition de 2020 du rapport du Groupe d'experts de haut niveau (HLPE)¹ du CSA soulignent la non-durabilité des systèmes agricoles et alimentaires actuels, au sein desquels les systèmes de production agricole subissent de fortes pressions, imputables à la demande croissante d'aliments due à l'augmentation de la population, à une forte concurrence pour l'accès à des ressources naturelles qui se font rares, à la perte de biodiversité, aux ravageurs et aux maladies émergents et aux effets néfastes du changement climatique. Les moyens d'existence des petits exploitants et producteurs qui vivent de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche sont particulièrement menacés. Au-delà de la crise sanitaire, la pandémie de covid-19 a révélé la fragilité des systèmes alimentaires actuels et les interconnexions entre tous les secteurs et tous les pays. Elle a également montré combien il était important d'investir dans les systèmes de production locaux et des aliments nutritifs et de renforcer la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité au bénéfice du développement rural et de la sécurité alimentaire.

16. Seul un changement fondamental des politiques et des pratiques aux niveaux mondial et national peut déterminer une transition vers une alimentation et une agriculture durables. La pandémie de covid-19 a mis en évidence la relation étroite entre la santé, la sécurité alimentaire et l'environnement, confirmant que l'intégration, les solutions intersectorielles et les approches globales sont la voie pour l'avenir.

17. Pour progresser plus rapidement dans la réalisation des ODD, en particulier les ODD 1 et 2, il faut mettre l'agriculture et les systèmes alimentaires durables au cœur du Programme 2030. L'Initiative Main dans la main de la FAO permettra de mieux cibler les investissements et les actions impulsées par les pays dans ce domaine, en fournissant des données exactes en libre accès. Conjointement avec le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, elle offre des possibilités concrètes de poursuivre la réalisation des objectifs de l'Organisation, qui sont d'éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition et de conserver les ressources naturelles et la biodiversité de la planète. Le nouveau Cadre stratégique de la FAO (2022-2031), actuellement en cours d'élaboration, accorde également une place centrale aux ODD et aux systèmes alimentaires durables.

¹ «Sécurité alimentaire et nutrition: énoncé d'une vision globale à l'horizon 2030».

Suites données à l'évaluation de la contribution de la FAO à la gestion intégrée des ressources naturelles au service d'une agriculture durable (OS 2), matrice

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Notation RID d) ²	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
<p>Recommandation 1. FAO devrait aller plus loin dans ses activités de promotion des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables dans le contexte de l'OS 2, en élaborant des directives claires définissant l'ensemble complet des pratiques qui appuient l'application de ces principes, en analysant les approches et les modèles pertinents de façon détaillée et descriptive, et en veillant à</p>	<p>1.1 En 2018, la FAO a publié un document intitulé «Transformer l'alimentation et l'agriculture pour réaliser les ODD» (Lignes directrices relatives aux ODD), un manuel pratique respectant les principes de l'alimentation et de l'agriculture durables qui décrit les approches, les politiques et les outils susceptibles de renforcer efficacement l'aide que l'Organisation apporte aux pays dans l'élaboration des stratégies et des plans d'action qui permettront à ceux-ci d'accélérer la transformation des secteurs agricoles en vue d'une concrétisation des ODD. Ces lignes directrices seront</p>	<p>La FAO a continué de communiquer avec les États Membres, les entités régionales et ses partenaires en vue de promouvoir une agriculture durable, l'adoption des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables, et les Lignes directrices relatives aux ODD. En 2018-2019, six initiatives de renforcement des capacités ont été menées au niveau national et cinq autres aux niveaux régional et sous-régional en Afrique, en Asie, en Europe et Asie centrale, et au Proche-Orient³.</p> <p>Diverses initiatives ont réuni les ministères de plusieurs secteurs tels que l'agriculture, l'environnement, les forêts, les pêches, l'eau et la santé, des institutions gouvernementales, des petites et moyennes entreprises agricoles, le monde académique, des groupes de réflexion et des acteurs non étatiques.</p> <p>Les Lignes directrices relatives aux ODD ont été diffusées en plusieurs langues lors de manifestations internes et externes, de</p>	5	<p>Les Lignes directrices relatives aux ODD ont servi à l'examen de la politique agricole nationale égyptienne et ont permis d'élargir l'engagement des acteurs non étatiques au Bangladesh, au Liban, en Moldova et en Tanzanie.</p> <p>La FAO a prêté appui aux PEID et au Sahel concernant l'agriculture climato-intelligente (ACI), notamment pour élaborer des profils ACI aux niveaux national et infranational permettant d'établir des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets qui soient fondées sur des données probantes. L'Organisation a aidé les pays de l'Union africaine (UA) à planifier et à suivre la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN), ainsi qu'à mettre au point l'initiative Agriculture biologique et écologique et le Cadre de gestion durable des forêts (2020-2030) de l'UA.</p> <p>La FAO a renforcé les capacités institutionnelles de gestion des ressources en eau en Gambie, au Kenya, au Mali et en Ouganda. De nouveaux modèles de mécanisation agricole durable ont été encouragés en Afrique subsaharienne.</p> <p>Le partenariat multipartite «Programme mondial pour un élevage durable» a fait siens les principes de l'alimentation et</p>

² Notation du relevé d'interventions de la Direction (notation RID): **1 – Nul**: aucune mesure n'a été prise pour mettre en œuvre la recommandation; **2 – Faible**: les plans et mesures visant la mise en œuvre de la recommandation sont à une étape très préliminaire; **3 – Insuffisant**: la mise en œuvre de la recommandation est inégale et partielle; **4 – Passable**: la mise en œuvre de la recommandation a progressé, mais aucun élément ne permet encore d'attester des résultats par rapport à la cible prévue; **5 – Bon**: la recommandation a été pleinement mise en œuvre et certains éléments montrent son impact sur la cible prévue; **6 – Excellent**: des éléments solides montrent que la recommandation a eu un impact positif sur la cible prévue.

³ Au niveau sous-régional en Afrique (Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Mali, Namibie, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie), au niveau régional en Europe et en Asie centrale, et au niveau national en Azerbaïdjan, au Bangladesh, en Égypte, en Inde, au Liban, en Moldova, en Oman et en Tanzanie.

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Notation RID d) ²	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
l'intégration de questions transversales telles que le changement climatique, la parité hommes-femmes et la nutrition.	utilisées dans les régions et dans une sélection de pays où elles formeront le cadre d'examen des politiques, de démultiplication des investissements et d'élaboration de programmes facilitant l'application des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables, en tenant compte des problèmes transversaux.	conférences et de séminaires afin d'appuyer la réalisation des ODD au moyen d'une agriculture durable et productive ⁴ .		de l'agriculture durables. Les partenaires sont en train d'organiser l'application du Programme avec les parties prenantes des secteurs concernés dans le monde entier. Plusieurs actions des Lignes directrices relatives aux ODD sont reprises dans le Programme-cadre de la FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19, notamment pour ce qui touche la productivité des petits exploitants, la résilience, l'approche «Un monde, une santé», l'utilisation de l'eau et les solutions fondées sur la nature.
	1.2 Élaborer, pour appuyer l'application des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables, un cadre d'analyse qui évalue les effets de synergie et les arbitrages inhérents aux actions interconnectées dans ce domaine, et favoriser son utilisation au niveau des politiques et des projets.	Cadre de travail intitulé «Cadre d'analyse visant à évaluer les synergies et les arbitrages entre les 20 actions interconnectées en faveur de l'alimentation et de l'agriculture durables» ⁵ . Les pays et les entités infranationales peuvent faire appel à ce cadre aux différentes étapes de planification et de mise en œuvre des mesures de transition vers une alimentation et une agriculture durables. Ce cadre vise à maximiser les synergies et à réduire au minimum les arbitrages entre productivité et durabilité agricoles ainsi qu'entre les politiques et les mesures d'appui qui s'y rapportent.	4	Le cadre d'analyse est actuellement appliqué à titre expérimental pour le projet «Productivité agricole durable dans le contexte de l'agriculture intelligente face au climat et de l'agroécologie». Les initiatives lancées par le Maroc en vue d'instaurer l'alimentation et l'agriculture durables se sont traduites par l'engagement à haut niveau des trois ministères chargés de l'eau, de l'agriculture et de l'énergie.
Recommandation 2. Pour démontrer la valeur ajoutée des pratiques axées sur	2.1 Intégrer les principes de l'alimentation et de l'agriculture durables dans les lignes directrices relatives à	La FAO n'a pas ménagé ses efforts à tous les échelons du processus d'élaboration des directives sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable	4	La FAO est aujourd'hui pleinement engagée auprès des pays qui ont entrepris l'analyse commune de pays et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies.

⁴ www.fao.org/3/i9900fr/i9900fr.pdf.

⁵ <http://www.fao.org/3/ca9923en/ca9923en.pdf>.

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Notation RID d) ²	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
l'alimentation et l'agriculture durables et favoriser leur intégration éventuelle dans les politiques, plans et actions de développement à l'échelle nationale, la FAO devrait profiter de la formulation de chaque nouveau Cadre de programmation par pays pour traduire ces principes, ainsi que les 20 actions interconnectées, en résultats potentiels au niveau national.	l'élaboration des cadres de programmation par pays.	<p>et des éléments connexes, notamment l'analyse contextuelle commune de pays qui sous-tend le Plan-cadre, pour faire en sorte d'apporter en temps voulu une contribution stratégique dans le cadre de l'offre collective proposée par le système des Nations Unies, au profit d'évolutions profondes et structurelles dans les pays.</p> <p>Dans ce contexte, l'Organisation a révisé ses directives pour l'élaboration des cadres de programmation par pays (CPP) afin, notamment, d'y intégrer les principes de l'alimentation et de l'agriculture durables et de veiller à ce qu'ils soient bien pris en compte dans les bureaux de pays de la FAO.</p>		Depuis leur intégration aux directives relatives aux CPP en février 2019, les principes de l'alimentation et de l'agriculture durables ont inspiré de nouveaux CPP dans 10 pays.
<p>Recommandation 3. L'équipe chargée du programme stratégique 2 (PS2) devrait faire fond sur ses avantages comparatifs et ses compétences techniques pour créer une plateforme</p>	<p>3.1 Le site web Alimentation et agriculture durables⁶ sera étoffé pour mettre en lumière les meilleures pratiques et les expériences satisfaisantes dans l'application des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables.</p>	<p>Le site actualisé est plus facile à explorer et valorise davantage les initiatives relatives à l'agriculture durable, ainsi que les outils, les pratiques optimales et les résultats accomplis s'agissant de promouvoir une production agricole et alimentaire durable.</p> <p>Il reprend également les produits/résultats/interventions clés générés ou définis au moyen de produits mondiaux dédiés au savoir:</p>	6	<p>Grâce aux mises à jour, le site web a vu sa fréquentation augmenter de 57 pour cent en moyenne. Cette hausse a particulièrement bénéficié aux nouvelles pages, qui ont progressé de 142 pour cent et sur lesquelles les visiteurs sont restés plus longtemps.</p> <p>Concernant les produits mondiaux dédiés au savoir:</p> <p>a) dix pays appliquent TAPE à titre pilote, et des données sont collectées dans plusieurs pays, notamment pour établir des références aux fins d'un projet du FEM.</p>

⁶ <http://www.fao.org/sustainability/fr/>.

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Notation RID d) ²	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
de connaissances permettant de regrouper et de partager les meilleures pratiques et les résultats obtenus en matière de promotion de la production alimentaire et agricole durable.		<p>a) L'Outil pour l'évaluation de la performance de l'agroécologie (TAPE) a été mis en place conformément à la demande formulée par le Comité de l'agriculture en 2018. TAPE est un cadre d'analyse multidimensionnelle de l'agroécologie.</p> <p>b) Plateforme globale des champs-écoles des producteurs (CEP). Cette plateforme axée sur le partage des connaissances a organisé en 2019 une série de manifestations d'envergure sur diverses questions: suivi, évaluation, apprentissage et étude de l'impact, extension de l'approche CEP au pastoralisme et à l'élevage, difficultés et défis liés à l'informatisation au service des CEP, et plateformes d'apprentissage, d'éducation et d'autonomisation des communautés.</p> <p>c) La Plateforme d'appui de la mise en œuvre des CDN produit du matériel d'orientation pour mieux aider les pays à optimiser leurs CDN dans le cadre du processus de révision de 2020. La FAO contribue aux CDN afin de favoriser le renforcement des secteurs agricoles et de définir les synergies et les arbitrages en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et concernant d'autres ODD.</p>		<p>Les parties prenantes du Comité sur la sécurité alimentaire mondiale ont reconnu que TAPE était un outil facile à utiliser pour évaluer les systèmes de production agricole à l'aune de toutes les dimensions de l'agriculture durable, grâce aux méthodes et indicateurs existants faisant l'objet d'un large consensus. Le FIDA envisage de faire appel à TAPE pour suivre l'avancement de ses projets.</p> <p>b) Le réseau du groupe D de la Plateforme CEP s'est accru, avec 1 000 membres issus de 107 pays.</p> <p>Dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, sept pays participent aux CEP afin d'améliorer l'utilisation de l'eau dans l'agriculture.</p> <p>c) La FAO soutient directement 21 pays dans le cadre du partenariat sur les CDN. Toujours dans ce cadre, elle facilite la création d'un groupe de travail technique sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et l'utilisation des terres. Au niveau régional, la FAO a effectué des analyses des CDN portant sur les lacunes et les possibilités du secteur agricole, ainsi qu'une série d'évaluations par pays.</p>
	<p>3.2 La FAO encouragera des mécanismes de partage de connaissances entre membres du personnel de la FAO et parties prenantes externes, afin de favoriser l'adoption de</p>	<p>Un éventail de méthodes, d'outils et d'initiatives de renforcement des capacités ont été élaborés afin d'intégrer les approches et de promouvoir leur contribution aux indicateurs relatifs aux ODD qui ont trait à l'agriculture</p>	5	<p>Le programme de travail de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture promeut les pratiques intégrées en matière d'élevage portant notamment sur la fermentation entérique, la gestion des effluents d'élevage et le carbone du sol des prairies.</p>

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Notation RID d) ²	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
	<p>pratiques plus intégrées et intersectorielles pour une production alimentaire et agricole durable. Ces mécanismes comprendront, entre autres:</p> <ul style="list-style-type: none"> - des initiatives de renforcement des capacités sur les lignes directrices relatives à l'alimentation et à l'agriculture durables et aux ODD, conjuguées à l'élaboration et à la diffusion de supports d'apprentissage électronique et de communication; 	<p>durable, aux terres, à la gestion de l'eau et à la biodiversité.</p> <p>Des formations ont été dispensées concernant la collecte de données sur les ODD permettant de mesurer les indicateurs, en collaboration avec la Division de la statistique de la FAO. Une méthode a été mise au point pour déterminer l'indicateur 2.4.1 des ODD (proportion des terres agricoles exploitées de manière productive et durable), et des formations à cet égard ont été organisées à titre pilote.</p> <p>Deux cours en ligne «Élaboration d'une vision commune pour une alimentation et une agriculture durables» et «Analyse et rapports sur l'indicateur 2.4.1 des ODD» ont été mis au point et largement diffusés⁷.</p> <p>Par l'intermédiaire du Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture, des activités de formation ont été organisées sur l'agriculture irriguée par eau saline, la cartographie de sols et la productivité de l'eau.</p> <p>La FAO a élaboré un Plan mondial d'action contre la peste bovine dans le but d'aider au renforcement des capacités nationales, régionales et internationales au service des activités de préparation, de prévention, de détection, d'intervention et de redressement face à cette pathologie, première maladie animale à être éradiquée.</p>		<p>L'initiative régionale sur la pénurie d'eau au Proche-Orient et en Afrique du Nord vient appuyer les efforts de la Ligue des États arabes pour améliorer la cohérence des politiques relatives à l'eau et à l'agriculture.</p> <p>L'approche progressive de gestion de la résistance aux antimicrobiens a été officiellement lancée et mise en œuvre dans sept pays.</p>

⁷ <http://www.fao.org/sustainable-development-goals/indicators/fr/>.

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Notation RID d) ²	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
		La FAO a élaboré une approche progressive de gestion de la résistance aux antimicrobiens.		
	- un renforcement des réseaux techniques de la FAO, afin de produire des connaissances et de généraliser l'adoption des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables.	<p>Les réseaux techniques pertinents étaient actifs pendant la période considérée et ont abordé les questions relatives aux principes de l'alimentation et l'agriculture durables. Ils ont organisé de plus en plus de manifestations portant sur des enjeux transversaux tels que la biodiversité, le changement climatique, la nutrition et la parité hommes-femmes. Dans le contexte de la pandémie de covid-19, plusieurs de ces réseaux techniques ont accentué leurs efforts et organisé des webinaires réguliers qui ont bénéficié à un plus large public allant des bureaux décentralisés aux parties prenantes externes.</p> <p>Les trois réseaux techniques qui travaillent sur les questions d'agriculture durable (production végétale durable et agroécologie, élevage et changement climatique) ont constitué des communautés de pratiques afin de favoriser la gestion des connaissances sur, entre autres, les technologies et les pratiques, les connaissances scientifiques et les politiques qui contribuent à la production durable ou à la lutte contre le changement climatique, et ils ont mis en avant les expériences couronnées de succès, les enseignements tirés et les initiatives fondées sur les bonnes pratiques.</p>		<p>Le Réseau technique sur la production végétale durable et l'agroécologie a accéléré ses activités en 2019-2020: il a permis l'organisation de plus de 40 séminaires/webinaires techniques thématiques réunissant les membres du réseau et des intervenants invités.</p> <p>Parallèlement, le Réseau technique de la FAO sur l'élevage a produit de la documentation sur des sujets spécifiques comme les aliments pour animaux, la résistance aux antimicrobiens, le recours aux techniques nucléaires et apparentées dans la santé et la production animales, l'utilisation d'insectes dans l'alimentation humaine et animale, et plus récemment la covid-19.</p>

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Notation RID d) ²	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
	<p>3.3 Un rapport rendant compte des progrès accomplis sur la voie de l'agriculture durable sera rédigé. Il permettra d'établir les indicateurs de durabilité essentiels afin de fournir des éclairages étayés par des données factuelles sur les progrès réalisés à l'échelle mondiale, régionale et nationale dans le domaine de l'agriculture durable et d'aider les décideurs à hiérarchiser les mesures et à évaluer les arbitrages nécessaires pour promouvoir les résultats agricoles durables intéressant les ODD.</p>	<p>L'équipe chargée du PS2 a prêté son concours à l'élaboration du produit mondial dédié au savoir «Progress towards Sustainable Agriculture (PROSA)» (Vers une agriculture durable), qui fait le point sur l'état d'avancement de l'alimentation et de l'agriculture durables dans les pays en analysant les informations et les données disponibles.</p> <p>Un projet de texte final a été achevé et diffusé à des experts internes et externes à des fins d'examen. Sa publication est prévue au second semestre de 2020.</p>	4	
<p>Recommandation 4. La FAO devrait continuer d'encourager les approches intersectorielles et intégrées, qui constituent des solutions potentielles clés au problème de la durabilité. Parallèlement, les départements techniques de la FAO</p>	<p>4.1 Encourager les solutions durables est essentiel pour le secteur agricole. Le défi est d'analyser et de prendre en compte les différents aspects de la durabilité dans un contexte où le temps et les fonds sont limités. Pour approfondir ce point, les départements techniques de la FAO vont:</p> <ul style="list-style-type: none"> - recenser et saisir les occasions permettant de 	<p>Quelques réalisations clés:</p> <p>a) Secteur de l'élevage</p> <p>Le document intitulé <i>Transformer le secteur de l'élevage grâce aux objectifs de développement durable</i> traite des liens entre le secteur et chaque ODD, ainsi que des synergies potentielles, des compromis et des relations de réciprocité qui entrent en jeu. Ce rapport mondial met en évidence la nécessité d'adopter une approche intégrée vis-à-vis du développement durable de l'élevage et attire l'attention sur les étapes du plan de mise en œuvre.</p>	5	<p>a) La FAO a œuvré en faveur de l'adoption de pratiques, techniques et politiques d'élevage intelligentes sur le plan climatique, des exploitations pratiquant le transfert de technologies, des systèmes de suivi des émissions de gaz à effet de serre, et des stratégies nationales de gestion durable de l'élevage dans divers pays. L'Organisation a aussi appuyé dans plusieurs pays l'augmentation des investissements dans l'élevage produisant peu de carbone et la mise au point d'outils d'estimation des émissions de gaz à effet de serre (GLEAM-i et EX-ACT), en collaboration avec des institutions financières internationales.</p> <p>b) L'édition 2020 du rapport <i>La situation des forêts du monde</i> décrit les contributions des forêts et des personnes qui les</p>

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Notation RID d) ²	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
devraient, avec l'appui de l'équipe chargée du programme stratégique 2 (PS2), examiner toutes les possibilités de mise en œuvre de pratiques durables par des approches sectorielles, en tenant dûment compte des compromis qu'elles impliquent.	renforcer encore l'intégration des dimensions de la durabilité dans les approches, programmes et projets sectoriels concernés;	<p>b) Gestion des forêts</p> <p>Les travaux de la FAO dans le domaine de la foresterie sont fondés sur le concept et les critères de la gestion durable des forêts. Ce concept est l'un des éléments ayant servi de base à l'élaboration des principes de l'alimentation et l'agriculture durables.</p> <p>En 2019, le Programme d'impact sur la gestion durable des forêts – volet Gestion durable des zones arides, a été mis en place dans le cadre de la septième reconstitution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM-7).</p> <p>La FAO a appuyé l'élaboration et la mise en œuvre du Cadre de gestion durable des forêts en Afrique (2020-2030), approuvé par l'Union africaine; de l'Initiative pour la restauration des paysages forestiers en Afrique (AFR100), qui vient en aide à plus de 30 pays; et de la Grande muraille verte de l'Afrique.</p> <p>c) Aquaculture</p> <p>La FAO élabore actuellement des directives pour une aquaculture durable à l'appui de la création de cadres de décision et de gouvernance porteurs, qui encourageront l'adoption de pratiques de production raisonnées en aquaculture ainsi que le développement prospère et durable du secteur.</p>		<p>exploitent et les gèrent à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité.</p> <p>Le Programme d'impact sur la gestion durable des forêts – volet Gestion durable des zones arides apporte une assistance à 11 pays en Afrique et en Asie.</p> <p>c) L'étude sur les pratiques de gestion et de conservation des terres dans la région Proche-Orient et Méditerranée est en cours de finalisation, de même qu'une note conceptuelle sur un projet qu'il sera proposé de financer avec l'appui du FEM et d'autres partenaires éventuels.</p> <p>d) L'édition 2020 du rapport <i>La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture</i> porte principalement sur la question de la durabilité, en particulier sur l'ODD 14, et traite de divers aspects de la durabilité des pêches et de l'aquaculture. Le Colloque international sur les innovations et les incidences sociales découlant de l'agroaquaculture intégrée, qui s'est tenu en Chine en 2019, a réuni des autorités publiques, des acteurs non étatiques, des instituts de recherche et d'autres organismes du système des Nations Unies.</p> <p>Une étude approfondie des pratiques de gestion et de conservation des terres dans la région Proche-Orient et Méditerranée a été réalisée.</p>
	- déterminer les principaux problèmes intersectoriels et analyser les solutions et	<p>Quelques réalisations clés:</p> <p>a) Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030)</p>		a) Les partenariats avec le PNUE et avec le PNUD ont été renforcés afin d'appuyer la Décennie des Nations Unies pour

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Notation RID d) ²	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
	options susceptibles de permettre un meilleur traitement de ces problèmes dans les approches sectorielles respectives.	<p>La FAO codirige avec le PNUE la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et a pour ambition de déployer à très grande échelle les actions en faveur de la remise en état des écosystèmes dégradés et détruits. L'Organisation appuiera la mise au point d'outils, veillera à la participation du public, mènera des activités de sensibilisation et de communication, et contribuera à la promotion du mouvement mondial en faveur de la restauration des écosystèmes.</p> <p>b) Initiative «L'agroécologie – passer à l'échelle supérieure»</p> <p>À la suite des indications de la vingt-sixième session du Comité de l'agriculture, tenue en 2018, la FAO a lancé l'initiative «L'agroécologie – passer à l'échelle supérieure» afin de faire la démonstration des résultats de l'agroécologie en élargissant la base de données probantes, en analysant les lacunes en matière de recherche et en facilitant la collecte de données au niveau national.</p> <p>c) Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale</p> <p>La FAO codirige avec le FIDA la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale. Dans ce contexte, l'Organisation aide les pays à élaborer et mettre en œuvre des plans d'action nationaux pour l'agriculture familiale, lesquels créeront des conditions favorables qui permettront aux agriculteurs, pêcheurs, éleveurs et peuples autochtones d'avoir accès</p>		<p>la restauration des écosystèmes et de promouvoir les systèmes alimentaires durables, respectivement.</p> <p>b) Une collaboration se noue avec la CCNUCC, la CNUCLD et d'autres acteurs aux niveaux international et national pour la mise en œuvre de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture, la neutralité de la dégradation des terres et l'investissement agricole responsable.</p> <p>c) Dans le cadre général de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale, la FAO forme des partenariats pour diffuser et échanger des connaissances techniques et traditionnelles dans le but de renforcer les capacités des organisations d'agriculteurs et de mettre en commun les pratiques agricoles durables. Une étude réalisée en collaboration avec l'Université de Roma Tre devrait porter sur le thème «Organisations d'agriculteurs et pratiques agricoles durables – besoins émergents dans le contexte de la pandémie de covid-19 et action à long terme».</p> <p>d) En collaboration avec les pays, la FAO dirige les efforts en faveur de l'utilisation des ressources en eau non conventionnelles au Proche-Orient et en Afrique du Nord et de l'élaboration d'une feuille de route. À cette fin, une étude sur l'intégration agriculture-aquaculture dans les zones désertiques et arides a été menée en Algérie, en Égypte et en Oman, au titre du Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture.</p> <p>e) En 2018-2019, la FAO a appuyé la formulation et la mise en œuvre de projets rattachés au programme REDD+, financés à hauteur de 110 millions d'USD par le Fonds vert pour le climat. Depuis 2012, l'Organisation a aidé 45 pays à mettre au point leurs systèmes nationaux de surveillance des forêts, renforçant les systèmes de suivi des terres par satellite, les inventaires forestiers et les inventaires des émissions de gaz à</p>

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Notation RID d) ²	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
		<p>aux ressources productives, de les utiliser et de les gérer, grâce à des pratiques agricoles durables intégrées et novatrices.</p> <p>d) Utilisation des ressources en eau non conventionnelles</p> <p>En 2019, la FAO a participé à l'organisation du Colloque international sur l'utilisation des ressources en eau non conventionnelles au service de la sécurité alimentaire, afin d'accélérer l'adoption de mesures et le partage de connaissances concernant l'utilisation, pour l'agriculture et de façon adaptée aux objectifs, des eaux usées, de l'eau désalinisée, de l'eau de pluie et de techniques telles que la récupération de l'eau en suspension dans le brouillard et les nuages.</p> <p>e) Programme ONU-REDD</p> <p>La FAO continue d'apporter son soutien dans le cadre du Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (ONU-REDD).</p> <p>f) Programme d'impact sur les systèmes alimentaires, l'exploitation et la remise en état des sols</p> <p>La FAO est désormais une partenaire clé du Programme d'impact multipartite du FEM sur les systèmes alimentaires, l'exploitation et la remise en état des sols. Le programme est axé sur la création de systèmes de production</p>		<p>effet de serre au niveau national. Le Système d'accès, de traitement et d'analyse des données d'observation de la Terre compte aujourd'hui plus de 4 000 utilisateurs dans 160 pays, contribuant ainsi à la surveillance des forêts dans le cadre du programme REDD+.</p>

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Notation RID d)²	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
	<p>4.2 Déterminer d'autres initiatives régionales clés dans toutes les régions où le PS2 peut favoriser des activités intersectorielles intégrées renforçant le recours à la vision commune pour une alimentation et une agriculture durables, et formaliser des arrangements avec les chefs de programme régional en vue d'une collaboration.</p>	<p>durables pour 11 produits de base, grâce à l'utilisation efficace des sols.</p> <p>Dans le cadre du Programme de travail et budget 2018-2019, de nouvelles initiatives ont été mises en place dans plusieurs régions afin de faciliter et promouvoir les activités intersectorielles et intégrées renforçant la mise en œuvre de la vision pour une alimentation et une agriculture durables.</p> <p>Les initiatives régionales ont permis de favoriser les débats sur les politiques, la mobilisation de ressources et la collecte de données sur les approches intégrées, la diversification, les technologies novatrices, la comptabilité des ressources en eau et la pêche résistante face aux aléas climatiques, entre autres.</p> <p>Des approches intégrées de cet ordre, cadrant avec la vision pour une alimentation et une agriculture durables, ont été élaborées et prises en compte dans la formulation de projets complexes, par exemple ceux qui relèvent du Fonds vert pour le climat (FVC) et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).</p>	5	
<p>Recommandation 5. La FAO devrait continuer de renforcer les partenariats et les alliances qui concourent à des avancées dans la</p>	<p>5.1 Les partenariats noués par la FAO avec une diversité d'acteurs non étatiques issus de la société civile, des milieux universitaires, des coopératives et du secteur privé, y compris par l'intermédiaire de</p>	<p>Dans le cadre de l'initiative «L'agroécologie – passer à l'échelle supérieure», de solides partenariats ont été noués à l'échelle mondiale et nationale avec la CDB, le FIDA, le PNUD, le PNUE, l'UNESCO, le PAM, le milieu universitaire et le milieu de la recherche, ainsi qu'avec des partenaires de la société civile.</p>	6	<p>Le partenariat concernant le Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture a élaboré des orientations thématiques techniques et politiques.</p> <p>Un document a été publié sur le thème «Transformer l'agriculture pour réaliser les ODD – bonnes pratiques tirées de projets FAO-FEM menés dans le monde entier» afin de mettre en lumière les résultats concrets du partenariat</p>

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Notation RID d) ²	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
<p>promotion de systèmes alimentaires et agricoles durables. À cette fin, l'équipe chargée du PS2 doit procéder à un examen stratégique de ses mécanismes de financement afin de permettre aux interventions liées à l'OS 2 de réaliser leur plein potentiel sur le plan de l'impact et des synergies. Les résultats de cet examen seraient ensuite utilisés pour éclairer l'élaboration d'un plan d'action en matière de partenariat et de communication spécifiquement associé à l'OS 2 et visant à permettre à tous les partenaires compétents (y compris ceux qui ne font pas partie des partenaires traditionnels) de</p>	<p>plateformes et de réseaux multipartites aux niveaux national et régional, sont d'une importance critique pour l'alimentation et l'agriculture durables. Un examen stratégique de différents partenariats et plateformes multipartites et du paysage de financement de l'OS 2 et de l'alimentation et l'agriculture durables, et notamment de la coopération Sud-Sud, sera mené afin de définir les occasions favorables, les lacunes et les actions possibles pour garantir un financement adéquat et un plus grand impact des interventions liées à l'OS 2.</p>	<p>La coalition régionale des Nations Unies sur les questions relatives à l'environnement et aux systèmes alimentaires durables (active en Europe et en Asie centrale) fournira l'occasion d'adopter une approche intégrée à l'égard des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables.</p> <p>Le partenariat concernant le Cadre mondial contre la pénurie d'eau dans l'agriculture a été élargi et compte à présent 68 partenaires et six groupes de travail.</p> <p>Le Partenariat mondial sur les sols s'est ouvert à un plus grand nombre de partenaires des milieux académiques, des institutions nationales, des centres de recherche, des organismes des Nations Unies, des ONG et du secteur privé, entre autres, afin d'étendre la formation en ligne sur la cartographie des sols, le partage de données et les initiatives sur le territoire national.</p> <p>Dans le but de promouvoir l'agriculture locale, on a établi dans le cadre de l'initiative des Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM) des partenariats et des alliances stratégiques avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'Université de Florence, Slow Food et le Conseil international des monuments et des sites.</p> <p>De nouveaux partenariats ont aussi été conclus afin de réaliser des études sur la gestion intégrée de l'utilisation des sols en collaboration avec le Centre international de</p>		<p>concernant la gestion durable des ressources naturelles au service d'une agriculture durable.</p> <p>Les partenariats se sont multipliés grâce à des projets financés par le FVC et approuvés au Kirghizistan et au Népal, en faveur de la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national et de l'adaptation aux effets du changement climatique.</p>

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Notation RID d) ²	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
<p>s'engager et à exploiter les complémentarités et les synergies inhérentes autour des questions de durabilité. Au niveau national, les bureaux décentralisés devraient pouvoir s'appuyer sur ce plan d'action pour s'assurer la participation active de l'ensemble des partenaires et alliances concernés.</p>		<p>hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) et l'Étude mondiale des approches et des technologies de conservation, ainsi qu'avec l'Université américaine à Beyrouth, en vue de mettre au point des outils pratiques concernant les liens entre l'eau, l'énergie et la production au niveau des exploitations. D'autres partenariats ont été renouvelés afin de poursuivre les travaux en cours (Université des Philippines à Los Baños, Université et centre de recherche de Wageningen, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, etc.).</p> <p>La FAO a aidé plus de 20 partenaires nationaux en Afrique, en Amérique latine, en Asie, dans les PEID et au Proche-Orient à accéder aux ressources du FVC et du FEM.</p>		
	<p>5.2 Poursuivre, avec les partenaires fournisseurs de ressources – à la fois traditionnels et non traditionnels – et avec les parties prenantes, des activités de sensibilisation aux avantages que présente l'application des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables lorsque l'on veut prioriser l'allocation des ressources, favoriser des approches intégrées et avoir un plus grand impact. À cet</p>	<p>De janvier à décembre 2019, la FAO a mobilisé 1,13 milliard d'USD en contributions volontaires, dont 32 pour cent dans le cadre de projets approuvés au titre de l'objectif stratégique 2 (OS 2).</p> <p>L'équipe chargée du PS2 a activement contribué à la restructuration de la stratégie de la FAO en matière de mobilisation de ressources en créant un portefeuille de développement des activités de l'Organisation. Ce dernier comprend une série de propositions de projets élaborées conjointement avec des partenaires et touchant à divers domaines thématiques et transversaux en rapport avec</p>	6	<p>Trois projets du portefeuille de développement des activités de la FAO ont été approuvés ou sont sur le point d'être approuvés au titre de l'OS 2:</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Fonds fiduciaire multipartenaires pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens (AMR MPTF)</i> <p>Mi-2020, le projet avait reçu 13 millions d'USD de la part des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Suède. La majorité des fonds servira à aider les pays.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Projet sur la gestion de la légionnaire d'automne</i> <p>Gestion durable de la légionnaire d'automne. Une action mondiale a été lancée en décembre 2019 dans le but de mettre en œuvre des pratiques et des politiques de lutte intégrée respectueuses des écosystèmes, de réduire les</p>

Recommandations acceptées a)	Mesure décidée par la Direction dans sa réponse b)	Description des mesures prises ou raisons justifiant tout défaut d'action c)	Notation RID d) ²	Effet ou changement résultant des mesures prises e)
	<p>égard, la FAO saisira toutes les occasions de collaborer avec des partenaires clés et recherchera les synergies et les complémentarités dans ses collaborations au niveau des pays.</p>	<p>l'OS 2: productivité durable, gestion des plantes et des animaux dans le cadre de l'approche «Un monde, une santé», agroécologie, planification du secteur de l'élevage, petits producteurs et solutions axées sur la nature.</p> <p>Dans le cadre du Mécanisme multidonateurs flexible de la FAO, méthode de financement combinant financement commun et financement sans affectation, deux programmes ont été créés au titre de l'OS 2, l'un axé sur l'action climatique dans l'agriculture et l'autre consacré aux océans et à la croissance bleue.</p>		<p>pertes de rendement agricole et d'empêcher la propagation de la légionnaire d'automne dans de nouvelles régions à l'aide d'innovations, de partenariats et d'investissements supplémentaires.</p>